



Assemblée générale conjointe – membres des clubs de patinage artistique de Loretteville, de Québec Neufchâtel et de Val-Bélair

1- Ouverture de l'assemblée

L'Assemblée est ouverte à 21h30. Les résultats du vote de fusion sont présentés :

- CPA Loretteville : oui à 97%
- CPA Québec-Neufchâtel : oui à 74%
- CPA Val-Bélair : oui à 84%

La fusion entre les trois clubs de patinage artistique est donc adoptée.

2- Adoption de l'ordre du jour

L'ordre du jour est présenté et adopté tel quel.

3- Adoption des règlements généraux

Karine Lacourse présente les règlements généraux du nouveau Club de patinage artistique fusionné. Après quelques modifications, la nouvelle charte du Club est proposée par France Bélanger et secondée par Patrice Gagné. Adoptée à l'unanimité.

4- Présentation des administrateurs désignés par les conseils d'administration des CPA Loretteville, Québec Neufchâtel et Val-Bélair

Les administrateurs désignés par les conseils d'administration des anciens clubs sont les suivants :

CPA Loretteville	CPA Québec-Neufchâtel	CPA Val-Bélair
Nathalie Germain	Maryse Nadeau	Hélène Gagnon
Karine Lacourse	Marie-Josée Ouellette	Isabelle Blais
Geneviève Dussault	Vicky Guillemette	Lynda Bélanger
		Geneviève Perreault

5- Élections des administrateurs

Aucun membre de l'Assemblée ne désire se présenter au poste d'administrateur. Il n'y a donc pas d'élections.

6- Levée de l'assemblée

La levée de l'Assemblée est proposée par Patrice Gagné, secondée par Rémi Gibara. L'Assemblée est levée à 22h15.